

---

## **UCB clôture avec succès son émission d'obligations à taux fixe- Clôture anticipée de la période d'offre- Le montant total est fixé à EUR 250 millions**

**Bruxelles (Belgique), le 11 mars 2013- 17:30 (CET)-** UCB SA/NV (« **UCB** ») annonce aujourd'hui avoir placé avec succès ses obligations à taux fixe de 3,75% via une offre publique en Belgique. La période d'offre a été anticipativement clôturée le 11 mars 2013 à 17:30. Le montant nominal total des obligations a été fixé à EUR 250 millions.

L'opération a été sursouscrite 2,8 fois.

La date de paiement sera le 27 mars 2013.

BNP Paribas Fortis, ING Bank N.V., *Belgian Branch* et KBC Bank agissent en tant que chefs de file conjoints (*joint lead managers*) et teneurs de livre conjoints (*joint bookrunners*) de cette opération.

Les obligations seront cotées sur le marché réglementé de *NYSE Euronext Brussels*.

### ***Pour plus d'informations :***

France Nivelles, *Global Communications UCB*  
T +32.2.559.9178, [france.nivelles@ucb.com](mailto:france.nivelles@ucb.com)

Antje Witte, *Investor Relations UCB*  
T +32.2.559.9414, [antje.witte@ucb.com](mailto:antje.witte@ucb.com)

Laurent Schots, *Media Relations, UCB*  
T +32.2.559.9264, [laurent.schots@ucb.com](mailto:laurent.schots@ucb.com)

### ***A propos d'UCB***

UCB, Bruxelles, Belgique ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une entreprise biopharmaceutique internationale spécialisée dans la découverte et le développement de médicaments innovants et solutions pour transformer la vie des personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Avec près de 9.000 personnes dans 40 pays différents, l'entreprise a généré un revenu de 3,4 milliards d'euros en 2012. UCB est cotée sur le marché *Euronext Brussels* (symbole : UCB).

### ***Déclarations prévisionnelles***

Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles fondées sur des projets actuels, estimations et prévisions des membres de la direction de l'entreprise. Toutes les déclarations, autres que les déclarations relatives à des faits historiques, sont des déclarations prévisionnelles, y compris les estimations relatives aux revenus, marges opérationnelles, dépenses en capital, liquidités, autres informations financières, résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et les autres estimations ou résultats. De par leur nature, de telles déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de l'entreprise et sont sujettes à des risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient conduire à des résultats significativement différents que ceux suggérés par les déclarations contenues dans ce communiqué de presse. Les facteurs



importants qui peuvent entraîner de telles différences sont : les changements dans les conditions économiques, commerciales et concurrentielles, l'incapacité d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires ou de les obtenir à des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et au développement, les changements de perspectives d'un produit dans le pipeline de ou en développement par UCB, les effets de décisions judiciaires futures ou enquêtes gouvernementales, les actions en responsabilité liés à des produits, les défis liés aux brevets pour protéger des produits ou des produits envisagés, les modifications de lois ou règlements, les fluctuations du taux de change, les changements ou incertitudes des lois fiscales ou de l'application de ces lois et le recrutement et le maintien de ses employés. UCB fournit ces informations à la date de ce communiqué de presse et décline expressément toute obligation de mise à jour de ces informations, que ce soit pour confirmer les résultats actuels ou pour signaler tout changement de prévisions.

Il n'y a aucune garantie que les nouveaux produits envisagés dans le pipeline constituent des produits approuvés ou que les nouvelles indications relatives aux produits existants soient élaborées ou approuvées. Les produits ou les produits envisagés qui font l'objet d'un partenariat, *joint ventures* ou licences de collaboration peuvent être sujets à des divergences entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres pourraient découvrir des problèmes de sécurité, effets secondaires ou problèmes de fabrication de ces produits après les avoir commercialisés.

De plus, les ventes peuvent être affectées par des tendances nationales et internationales en matière de coûts de soins de santé et de politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs ainsi que par les législations affectant le prix et le remboursement des produits biopharmaceutiques.